

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre et le 4 avril à 19h00, le Conseil Municipal de Gamarde-les-Bains, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jérôme CURUTCHET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	10	12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Sophie DESPERIES, Camille DULAMON, Isabelle DUGENE, Nathalie GAREIN, Solange LASSALLE, Maryse LESPEZ, Céline VILLENAVE, Patrick DUPREUILH, Julien LAGESTE

Procuration(s) :

Denis LACAPE à Julien LAGESTE et Pierre LANQUETIN à Sophie DESPERIES

Etai(en)t absent(s) :

Patricia ROUDAUT et Jean-Marc CASTETS

Date de la convocation
25 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

Denis LACAPE, Pierre LANQUETIN, Adelino MACHADO

Date d'affichage
25 mars 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Julien LAGESTE

10 avril 2024
et publication du
10 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 810 267,00

Recettes : 1 080 751,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 445 332,00

Recettes : 1 445 332,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 080 751,00 (dont 270 484,00 de RAR)

Recettes : 1 080 751,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 445 332,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 445 332,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Gamarde-les-Bains



Le Maire, CURUTCHET Jérôme

le(s) secrétaire(s) de séance